République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Institut de Biotechnologie de Sfax
Université de Sfax

Projet d'Appui à la Qualité

Création d'une plate forme d'insertion professionnelle (PIP) à l'ISBS

Comité PAQ 2012 - ISBS

CONSULTANT INDIVIDUELLE

N°02/2014

Formation des formateurs en techniques d'apprentissage et outils pédagogiques

TERMES DE REFERENCES
(T.D.R)

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'exécution de son Projet d'Appui à la Qualité (PAQ : **Création d'une plateforme d'insertion professionnelle (PIP)**, l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax (ISBS), envisage l'organisation de plusieurs formations au profit des étudiants, du personnel administratif, des membres de l'équipe PAQ et des enseignants de l'ISBS.

La présente action concerne un cycle de formation des formateurs en techniques d'apprentissage et outils pédagogiques. Cette action est dédiée pour les enseignants de l'ISBS.

Le comité PAQ se propose de confier à un consultant-formateur individuel la mission de planifier, de coordonner et de réaliser une action de **formation des formateurs en techniques d'apprentissage et outils pédagogiques**.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

1. **Savoir construire une action de formation**
2. **Assurer sa mission d'animateur en s'appuyant sur ses points forts**
3. **S'approprier les méthodes et outils pédagogiques** Construire sur des bases **collaboratives et solides son développement professionnel**.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

1- Un groupe homogène des enseignants de l'ISBS dont le nombre total des participants est limité à 10 personnes.

4. RESULTATS ESCOMPTES DE L'ACTION

Au terme de l'action projetée, les participants pourront :

- Analyser une demande :

- Les questions à se poser : quelle est la cible, le contexte, les objectifs de la formation

- Répondre à un cahier des charges : définir clairement la situation initiale et la situation désirée de façon à pouvoir mesurer les avancements de la formation

- Choisir les méthodes pédagogiques appropriées

- Repérer les mécanismes d'apprentissage chez l'adulte : «l'andragogie» par opposition à la «pédagogie»

- Savoir utiliser les différentes méthodes d'apprentissage : l'exposé, les questions / réponses, la démonstration, le jeu de rôles

- En quelles circonstances utiliser ces méthodes

- Quels sont les pièges à éviter

- Choisir des supports adaptés au public

- Analyser les avantages et les inconvénients des différents supports

- S'approprier le brainstorming, l'étude de cas, le QCM, les aides visuelles

- Les contraintes matérielles.

- Elaborer des scénarios pédagogiques

- Relier les objectifs à la démarche pédagogique : quels sont les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre telle fin

- Les besoins des participants : que viennent-ils chercher, qu'appréhendent-ils, quels sont leurs

acquis, quelles sont leurs représentations ?

- Le temps imparti : savoir gérer le temps de chaque séquence, respecter l'emploi du temps initial tout en faisant preuve de souplesse pour s'adapter aux rythmes biologiques

- S'auto diagnostiqué à travers une grille d'analyse : Quel formateur êtes-vous (régulateur, directif, laxiste ou participatif) ?

- Comprendre le mode de fonctionnement du groupe pour anticiper les difficultés et les gérer

- Appréhender les besoins fondamentaux en groupe : cohésion, respect de chacun, émergence de leaders naturels

- Réussir l'ouverture du stage : les premières impressions sont déterminantes pour l'image que l'auditoire se construit de l'intervenant !

- Faire face à l'absence de participation : susciter les réactions

- Dynamiser leurs gestuelles et gérer leurs regards

- Choisir sa position d'excellence et utiliser l'espace. Sans être figé, le formateur doit éviter de « danser » en changeant sans cesse de position

- Stabiliser son corps et utiliser ses mains : des gestes amples et lents ne donnent pas la même impression que de petits mouvements saccadés et nerveux

- Maîtriser son regard : ne pas avoir les yeux qui fuient, savoir valoriser par son regard chacun des participants plutôt que de ne sembler s'adresser qu'à un seul

- Gérer le verbal et le non verbal : clefs d'une animation vivante

- Prendre conscience des signaux émis via la voix. Au-delà du sens, travailler le son : intonation,

rythme, tonalité...

- La synchronisation du non-verbal : ajuster gestuelle et rythme d'énonciation

➢ Gérer le stress généré par la prise de parole en public

- Rester en lien avec le groupe : allier ancrage d'un état interne de calme et ancrage branché externe

- Maîtriser sa respiration abdominale et le mouvement de ses yeux. Travail sur le souffle et le regard

- S'approprier les ressources de l'orateur : en veille sur l'extérieur, sens de l'objectif, humour sur soi, plaisir

➢ Conclure une formation et inciter à l'action

- Evaluer : quand, quoi et comment évaluer

- Formaliser le suivi de la formation : que faire de cette évaluation

- Exploiter les niveaux d'évaluation et savoir se remettre en question : vers une professionnalisation de ses compétences d'animateur

5. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'EXPERT

Pour cette mission, le consultant est sélectionné en accord avec les procédures définies dans les directives «Sélection et Emploi de Consultant pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale » sur la base des critères prédéfinis.

Le Consultant doit répondre au profil suivant :

► Formation :

- minimum un diplôme de l'enseignement supérieur équivalent à un niveau bac +

5;

- Expérience :
  - une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la formation des formateurs en techniques d'apprentissage et outils pédagogiques.

- Connaissances:
  - connaissance du contexte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Tunisie ;
  - connaissance prouvée du domaine de l'apprentissage et outils pédagogiques;
  - maîtrise de la langue française (parlée et écrite) ;

6. Livrables ASSOCIES A L'ACTION

Le consultant-formateur s'engage, en collaboration avec l'équipe de pilotage du projet PAQ, à fournir les livrables suivants :

- les supports pédagogiques de la formation
  - une version papier
  - une version électronique

  1 semaine au moins avant le début de la session de formation afin d'en permettre la préparation préalable
- un rapport détaillé retraçant :
  - les différentes activités réalisées en évaluant la compréhension des bénéficiaires
  - les difficultés éventuellement rencontrées
  - les solutions à mettre en œuvre

  2 semaines au plus tard après la fin de la session de formation
- 2 attestations par bénéficiaire

1 semaine au plus tard après la fin de la session de formation.

7. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La mission de formation se déroulera au sein de l'ISBS pour une durée totale de 4 jours :

Formation niveau 1 : 2 jours

Formation niveau 2 : 2 jours.

Le calendrier de formation détaillé sera défini dans le contrat après négociation avec le consultant-formateur retenu.

8. MODE DE SELECTION :

Le mode de sélection de consultant est celui du consultant individuel (personne physique). Selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement peuvent présenter des candidatures individuelles. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

- les qualifications en rapport avec la nature de la mission (25)

- la pertinence du CV (15)

- les expériences générales (20)

- les références récentes des trois dernières années en missions similaires (25)

- la connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, maîtrise de la langue Française, connaissance de l'organisation administrative, etc..) (15)

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

9. RESPONSABILITE DU CONSULTANT :

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et dans les règles de l'art.

La responsabilité du consultant envers L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax est régie par le droit applicable au marché.

10. DONNEES, SERVICES, LOCAUX, PERSONNEL ET INSTALLATIONS A FOURNIR PAR LE CLIENT DURANT LA MISSION :

L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax s'engage à mettre à la disposition du consultant un local pour assurer la formation, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission, ainsi que les équipements et les moyens logistiques nécessaires durant l'exécution de la mission.

11. MOYENS ET RESSOURCES A MOBILISER PAR LE CONSULTANT :

Le consultant prend à sa charge son transport, son hébergement et tous les frais engendrés lors de son séjour.

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa prestation.